



LE TRAIT D'UNION PLUDUALAIS

Dicton du mois

Mai plutôt frais, juin plutôt chaud !



Sommaire :

- Editorial (p1)
- Projet d'aménagement du bourg (p1)
- Informations COVID-19 (p1)
- Note environnementale (p2)
- Travaux (p2)
- Note sécurité routière (p3)
- Une mutuelle santé pour tous (p3)
- Nuisances sonores RD 32 (p3)
- Maisons France Services (p4)
- Nos commerçants et artisans (p4)
- Evènements passés et à venir (p4)

Editorial

La situation progresse et nous voyons sans doute enfin pointer la lumière et la fin du tunnel. En effet, ce mercredi 19 mai 2021, les mesures sanitaires ont été allégées.

Les boutiques ont pu rouvrir leurs portes. Les bars et les restaurants, après 6 mois de fermeture, peuvent accueillir à nouveau leurs clients sur leurs terrasses. Nous leur souhaitons, bien entendu, une belle reprise et de beaux moments pour renouer avec tous ceux qui auront le plaisir de partager un bon repas.

Par ailleurs le couvre-feu passe de 19h à 21h pour tous et à 23h après le 9 juin. Ainsi, nous pourrons nous déplacer plus facilement et avoir une plage horaire plus facile à gérer.

Chers pludualais, soyons heureux ensemble de pouvoir profiter de ces moments qui tendent vers une liberté plus grande.

Nous devons néanmoins rester prudents et continuer à respecter les gestes barrière. Je vous encourage également à envisager la vaccination si cela n'est pas encore le cas, vous savez qu'il s'agit de notre seule issue. Nous serons bientôt tous éligibles à partir de 18 ans. Je sais qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir un rendez-vous, mais soyons patients.

La commune entrevoit à nouveau la possibilité de mettre en place des projets de rassemblements et nous en sommes très heureux. Nous serons alors fiers de pouvoir nous retrouver.

Les associations vont pouvoir reprendre leurs activités et la salle Shelburn leur sera à nouveau ouverte.

Votre Maire.

Projet d'aménagement du bourg

Des cheminements piétonniers ont été aménagés en 2011 dans le bourg mais le revêtement s'est rapidement dégradé au fil des années (des cheminements difficiles à utiliser à cause de la boue avec un entretien manuel coûteux chaque année).

Aujourd'hui un projet plus qualificatif est envisagé avec des revêtements mieux adaptés, un aménagement du cœur du bourg, une mise en valeur des abords du dernier commerce...

Les pludualais sont invités à venir consulter le projet en mairie les samedis 12 et 19 juin de 10h30 et 12h00.

Informations COVID-19

Le secrétariat de la mairie est à votre disposition en cas de difficulté pour la prise de rendez-vous.

**SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS**



Note environnementale : lutte contre le frelon asiatique

Le territoire de Leff Armor Communauté s'investit dans la lutte contre les frelons asiatiques.

Arrivé accidentellement en France en 2004, le Frelon Asiatique a colonisé en quelques années le territoire français.

Peu agressif envers l'homme, lorsqu'il est en solitaire, il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente.

Outre la menace sécuritaire pour les hommes, il a un réel impact sur la biodiversité et notamment sur les polliniseurs qui constituent l'alimentation des frelons asiatiques. Le frelon asiatique est notamment un effroyable prédateur pour les abeilles domestiques.

Une lutte collective s'organise sur le territoire de LEFF Armor Communauté.

Afin de lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques, dangereuse pour l'Homme et la biodiversité, Leff Armor Communauté et ses 27 communes membres ont mis en place un service commun pour la destruction des nids.

Cette stratégie commune pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique, en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor se met en place dès aujourd'hui.

Une élimination systématique...

Cette destruction systématique des nids est la solution la plus adaptée pour faire pression sur les colonies. Afin que la destruction soit la plus massive possible, une aide financière à l'élimination sera accordée par la collectivité.

Un interlocuteur : votre mairie

Si vous constatez un nid de frelons asiatiques, contactez immédiatement votre mairie. Il ne faut pas intervenir seul !

Lorsqu'un habitant va découvrir un nid de frelons asiatiques en sa propriété, la première chose à faire est de contacter sa mairie de résidence.

Un référent communal viendra identifier l'espèce, et transmettre les informations essentielles : une liste d'entreprises pouvant intervenir, ainsi qu'une fiche de signalement.

La commune en appui avec la Communauté de Communes prendra en charge à hauteur de 60 € maximum sur un montant plafond de 90 € la facture du professionnel.

Pour la prise en charge des frais, il sera essentiel de transmettre en mairie après destruction du nid : la fiche de signalement complétée, la facture acquittée de l'entreprise qui est intervenue.

< Pour les enjeux apicoles et environnementaux :

Le frelon asiatique se nourrit d'insectes riches en protéines. La consommation d'abeilles induit des nuisances sur les ruches et la production de miel. La prédation sur les polliniseurs peut impacter la biodiversité locale et la production fruitière (telle que la filière cidricole).

Et il ne faut pas oublier les enjeux pour la santé et la sécurité publique..... ».

Cette lutte est un bien pour tous....



Travaux/ Services Techniques

- mise en place du fleurissement en mai
- passage de la banqueteuse courant juin pour l'entretien des accotements de la voirie
- une boîte à livres va être installée dans le local abribus situé place de l'église.

Note sécurité routière : alcool et vélo

Campagne sur la consommation d'alcool "Quand on tient à quelqu'un, on le retient" relancée

L'alcool reste aujourd'hui, avec la vitesse, l'une des deux principales causes de mortalité routière. Dans 32 % des accidents mortels, un conducteur est alcoolisé. En 2019, plus de 1 050 personnes ont été tuées dans un accident avec alcool. Sous l'emprise de l'alcool, le conducteur responsable perd le bénéfice de son assurance et doit assumer entièrement toutes les charges. Toutes les tranches d'âge sont concernées, chaque consommation a une incidence et proposer de l'alcool dans le cadre privé ou professionnel engage votre responsabilité (repas, pot de départ, ...).

Rappel des règles d'équipement et de circulation de la petite reine : "Attention à vélo, attention aux vélos"

La mortalité cycliste connaît une augmentation, avec 27% de tués en plus en France depuis 2010. Si le port du casque obligatoire jusqu'à 12 ans est globalement respecté, il faut s'assurer que les vélos soient dotés de tous les équipements obligatoires. En terme de partage de la route, l'écart minimal pour éviter l'effet de souffle est primordial.



Une mutuelle santé pour tous

Dans une logique de solidarité, d'amélioration de l'accès aux soins pour tous, et de renforcement du pouvoir d'achat des habitants, Leff Armor communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et l'Île de Bréhat ont décidé de favoriser le déploiement d'un dispositif de mutuelle santé pour tous, en signant un partenariat avec l'Association ACTIOM. En habitant sur le territoire de la communauté de communes, vous bénéficiez d'office de ces offres et de l'accompagnement de notre partenaire ACTIOM.

Le choix d'une solution adaptée : ACTIOM propose 5 contrats Groupe, et jusqu'à 12 niveaux de garanties, pour répondre aux attentes de chacun. Ce sont également des solutions personnalisées (prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques...).

Des tarifs mutualisés : négociés par tranche d'âge figés au-delà d'un certain âge ; gratuité dès le 3ème enfant ; réduction tarifaire de 5% pour le conjoint.

Leff Armor communauté organise des permanences sur le territoire pour accompagner de manière individualisée les personnes qui le souhaitent. Les prochaines permanences seront annoncées sur le site de Leff Armor Communauté www.leffarmor.fr ainsi que dans la presse.

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires, étudier votre situation, obtenir un devis, ou prendre rendez-vous pour une permanence,appelez ACTIOM : 05 64 10 00 48 (N° non surtaxé prix d'un appel local)

Le service conseil d'ACTIOM en protection sociale et santé vous renseigne du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Vous pouvez également vous rendre directement sur le site d'ACTIOM, « ma commune ma santé » : <https://macommunemasante.org/ma-commune-ma-sante/>

Nuisances sonores sur la Route Départementale n° 32

Le Conseil Départemental a fait poser un nouvel enduit de surface sur la chaussée : « des gravillons collés au bitume ». Les riverains de Kerdoret et Kerler supportent très difficilement ces nuisances sonores. Une réunion s'est tenue à Kerdoret en présence de Madame RUMIANO, vice-présidente du Conseil Départemental et de Monsieur Patrick LE SOMMIER, chef de l'Agence Technique Départementale à la Maison du Département de Guingamp-Rostrenen, pour évoquer ces problèmes. Il a été décidé de faire réaliser par le cerema une étude d'impact au niveau du bruit début juillet. Un autre rendez-vous sera programmé ultérieurement pour étudier les résultats. La demande des usagers est simple : ils veulent que la route soit bitumée de la Ville Goury à Kerdoret.

Bulletin communal de PLUDUAL (PLUA) - JUIN 2021-N°49

Mairie
8 rue du Manoir
22 290 Pludual
Horaire d'ouverture Médiathèque
Mercredi : 16h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h00

Horaires d'ouverture secrétariat
Lundis et jeudis : 13h30-17h30
Mardis et vendredis : 8h30-12h00
Mercredis semaines paires :
8h30-12h et 13h30-17h30.
Fermé mercredis semaines impaires.

Téléphone : 02 96 20 22 72
Messagerie : mairie.pludual@orange.fr
Blog : <http://mairie-pludual.blogspot.fr/>
Directeur de la publication : Yves GUILLEM
Réalisation : Mairie.

Espaces France Services



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Des difficultés pour accéder aux services numériques ? Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

Espace France Services de Plouha : 15, avenue Laënnec (en face de la mairie). Horaires : lundi de 10 h à 17 h, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, mercredi de 9 h à 17 h 30, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h. Tél : 02 52 70 09 90 ; Mail : franceservices@plouha.fr

Espace France Services de Plélo : du lundi au vendredi aux horaires suivants : 10 h à 16 h le lundi , 9 h à 12 h les mardis et jeudis , 10 h à 12 h / 14 h à 18 h le mercredi et 9 h à 12 h / 14 h à 17 h le vendredi . Tél : 02-96-79-53-53 ; Mail : franceservicesplelo@gmail.com

Nos commerçants et artisans

SARL LE GOFF ROMAIN : terrassement, aménagement extérieur, tout à l'égout, abattage, élagage ; coordonnées : 06 85 35 60 79 / legoffromain@hotmail.com

Bar de la fontaine : une terrasse a été aménagée afin d'accueillir les clients.



Evènements passés et à venir



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 Mai 1945 a été commémorée en comité restreint en présence d'élus et de représentants de l'association des Anciens combattants de Pludual dont le nouveau porte-drapeau Jean Morvan. Il succède à Edmond Paulet qui a assumé cette mission pendant plus de vingt ans.

Elections départementales et régionales : elles se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin ; bureaux de vote installés dans la salle Shelburn ; horaires : 8h00 - 18h00.

Vides-greniers

- le dimanche 25 juillet organisé par le comité des fêtes ; 3 € le mètre linéaire ; réservations au 02 96 20 27 21 ou au 06 15 23 09 58 ; restauration sur place
- le dimanche 8 août organisé par le club de football ; 3 € le mètre linéaire ; réservations au 06 40 41 95 42 ou au 07 68 07 79 24 ; restauration sur place

